

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
23/11/2022	23/11/2022	F09322P0350

1. Intitulé du projet

Construction d'un hôtel de luxe au Cap d'Ail

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV La Voile blanche Cap d'Ail

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale Mr Paolo CELI et Mr Christian TERRASSOUX

RCS / SIRET

9 0 1 7 7 9 3 8 9 0 0 0 1 3

Forme juridique

Société civile immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. a) Travaux, constructions et opérations d'aménagement	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ² ;

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site du projet se trouve à Cap d'Ail, le long de l'avenue Marquet, sur l'ancienne ligne de chemin de fer appartenant à la SNCF. Le terrain au dessus d'une petite crique à la morphologie typique du sud de la Provence est directement voisine de la Principauté de Monaco.

Le projet articule les différents plans des différents niveaux, tout en courbes, jouissant tous directement du soleil et d'un vaste panorama sur la mer, générant ainsi de nouvelles connexions physiques et visuelles avec l'environnement naturel.

Le nouvel hôtel de 131 chambres met l'accent sur des formes, des couleurs et des matériaux contemporains, se fondant sur les courbes naturelles du relief, s'intégrant ainsi parfaitement à la topographie du site, au paysage méditerranéen côtier et aux falaises blanches.

Le bâtiment naît de six plans de niveaux recomposant chacun les courbes topographiques originelles et organisent les différentes chambres et fonctions de l'hôtel.

La façade extérieure, orientée à l'est, est composée de brise-soleils de couleur "ocre" qui reconstituent idéalement le profil de la pente et rappellent le design des espaces intérieurs

4.2 Objectifs du projet

Construction d'un Hôtel de tourisme 5*

Dans le cadre de l'opération la Voile Blanche, le Maître d'Ouvrage a souhaité engager une démarche en recherche d'une certification BREEAM au niveau Excellent pour ce projet hôtelier.

L'approche environnementale est basée sur 3 principes importants :

- Intégration paysagère et prise en compte de la biodiversité locale ;
- Réduction de l'impact Carbone ;
- Optimisation des consommations énergétiques.

La démarche BREEAM permet également, via une approche environnementale globale, de prendre en compte les thématiques liées au chantier propre, à la réduction des consommations d'eau et au confort des occupants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase préliminaire, des travaux de défrichage seront réalisés préalablement au terrassement.

Phase de travaux:

- terrassement de grande hauteur avec ouvrage de soutènement de fortes rigidité ;
- paroi moulée ou pieux sécants avec dispositifs de tirants actifs et butons reprenant le différentiel important de poussées des terres entre l'amont et l'aval et le contexte hydrogéologique spécifique entre les éboulis et le substratum.
- les règles parasismiques sont intégrées dès la conception des structures ;

Phase définitive:

- la structure béton armé composant l'ossature reprendra toutes les poussées des terres ;
- les tirants actifs devront être détendus dans les zones hors propriété ;
- récupération des eaux souterraines percollantes et rejet à l'égout public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Un complexe hôtelier de luxe qui, par son emplacement, par sa typologie et surtout grâce à des intervenants deviendra une « Icône », une référence de l'hôtellerie au niveau national et international, un projet phare pour la Côte d'Azur, ceci sans oublier le geste architectural de Massimiliano et Doriana FUKSAS, un des plus grands architectes au monde !

Un gestionnaire d'exception comme KEMPINSKI, synonyme de luxe, leur premier hôtel en France assurera l'entretien et la maintenance des équipements et des installations de confort.

Toutes les chambres ont une vue mer avec une terrasse et tous les services nécessaires : bars, salle de séminaires, Spa, piscine, salle des fêtes, plusieurs restaurants de différentes catégories.

En dernier étage, une piscine somptueuse, avec vue sur mer.

L'enseigne hôtelière KEMPINSKI aura l'obligation d'entretenir les espaces végétalisés dans sa globalité (espaces plantés extérieurs / balcons des chambres et des espaces intérieurs du Hall / circulations et Atriums et « Failles »)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Compte tenu des niveaux de nappe observés et des fortes probabilités de circulation d'eau souterraines, le projet sera concerné par plusieurs rubriques du Titre 1er, II:

- 1.1.1.0. : déclaration
- 1.1.2.0. : déclaration
- 2.2.3.0. : Potentiellement concerné

DLE

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Application fiscale issue du plan cadastral de la surface totale	12 462m ²
Surface AC 357 déclarée	12 311m ²
Surface de plancher	13 581m ²
Espace verts de pleine terre	4 942m ²
Aire de stationnement pour les livraisons	931m ²
Surface tunnel SNCF	176m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

18 avenue Marquet
06320 Cap-D'aill

Parcelle 000AC 357

12 311m²

Altitude : environ 23m

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 7° 4 1' 11" 14 Lat. 4 3° 7 2' 50" 20

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à moins de 300m d'une zone ZNIEFF de type I : Tête de chien (id : 930020133)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon les données du site Observatoire des Territoires.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. L'arrêté de protection de biotope "Falaises de la Riviera" (id : FR3800803) est à plus de 500m du site
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe sur le territoire de la commune du Cap d'Ail, commune littorale, d'après le site Observatoire des Territoires.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne fait pas partie d'un Parc National, PNR, d'une réserve naturelle, d'une zone de conservation halieutique. Le PN "Mercantour" (FR340006) est à plus de 10km du site d'après les données de l'INPN, de même pour le PNR "Préalpes d'Azur" (FR8000049).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie ferrée littorale et/ou le réseau autoroutier concédé A8 - A 500 traversent le territoire du Cap d'Ail et rentre dans l'élaboration du PPBE (AP n°2018-86 du 14 septembre 2018)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou zone tampon
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet n'est concerné par aucune zone humide ni à un milieu potentiellement humide. La zone humide "Vallon de Lagnet" (06CEN474) se situe à plus de 3km au Nord du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Cap d'Ail fait partie des territoires à risque d'inondation, feu de forêt, mouvement de terrain, séisme (sismicité 4), rupture de barrage et transport de marchandises dangereuses. DICRIM édité en 2013 PPRn - mouvement de terrain, approuvé le 28/06/2022
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur un site ou sol pollué, à ce stade du projet, selon les données de Géorisques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas sur un site inscrit d'après l'atlas des patrimoines.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000, d'après les données de l'INPN. Le site est à moins de 200m au Sud-Ouest d'une zone Natura 2000 Directive Habitats (id : FR9301996) : Cap ferrat
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera une consommation d'eau potable. Pas de prélèvement dans le milieu naturel
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification prévisible des masses d'eau souterraines seront impliqués dans le cadre de cet aménagement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cas où des terres excavés seront à exporter hors du site, celles-ci seront évacuées dans les filières adaptées. Il sera recherché tant que possible un équilibre entre déblais et remblais au niveau de l'aménagement. Aucun remblai ne sera déposé dans une zone naturelle préservée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude Faune-Flore jointe en annexe fait initial du site. Même si le diagnostic réalisé a eu lieu en période défavorable, celui-ci permet de constater l'état initial du site. Suite à ce diagnostic, des mesures d'évitement et de réduction projetées dans le cadre de la réalisation du projet sont prescrites.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000, d'après les données de l'INPN. Le site est à moins de 200m au Sud d'une zone Natura 2000 Directive Habitats (id : FR9301996) : Cap ferrat Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont jugés forts. Les espèces animales et les habitats naturels ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 n'ont pas été constatés au droit de la zone d'étude.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'avoir des incidences sur la zone ZNIEFF
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de la consommation d'espaces forestiers et naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur la commune du Cap d'Ail. La localisation du risque mouvement de terrain concerne le site. Le projet se situe en zone Bleue (G) : zone soumise à des mesures de prévention
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas de risque sanitaire. Le projet ne sera pas concerné par les risques sanitaires ou par les émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacement du personnel... Il sera limité en volume et dans le temps. En phase d'exploitation, le trafic ne sera pas de nature à perturber les infrastructures existantes. Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues des occupants du projet et plus occasionnellement, par les livraisons et les interventions des sociétés extérieures.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, le flux attendu (VL) conduira à une élévation peu significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants. L'entrée du site n'est pas entouré par des habitations individuelles.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas d'émissions d'odeurs. Absence de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les allées et le projet d'hôtel seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des émissions lumineuses de proximité immédiate (terrain de sport : tennis, etc.) en aval du site. Ces émissions ne se propagent pas sur la quasi-totalité du site projeté.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre sont à envisager. Leurs importances seront fonction des quantités de matériaux employés, du mode d'acheminement de ces matériaux, des procédés de mise en œuvre, de l'utilisation d'engins, etc. L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations, de chauffage du futur hôtel et de la circulation des VL.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les réseaux EU et EV de l'hôtel seront connectés indépendamment au réseau public enterré sous l'Avenue Marquet. Le réseau EP de l'hôtel sera raccordé à l'égout Avenue Marquet Cf annexe 9
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le projet prendra en compte le maintien des écoulements EP et EU publiques passant par le tunnel actuel. Les réseaux EU seront connectés indépendamment au réseau public via des canalisations gravitaires de diamètre 160. Une boîte de branchement située en limite de propriété est prévue pour chaque réseau. Cfannexe 9
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'hôtel produira des déchets (ménagers et recyclables). Des points de collecte de déchets organiques (type composteur) pourront être proposés; Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités hors de la parcelle du projet seront modifiées. Le défrichement sur environ 8000m ² n'est pas de nature à remettre en cause l'activité sylvicole locale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est recensé à proximité du site.

Aucun effet cumulé n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures prévues pour réduire les effets négatifs du projet sont :

- La réduction des aménagements au regard des enjeux biodiversité notamment
- Eviter le démarrage des travaux durant la période de reproduction des oiseaux (de fin mars à juillet)
- La gestion/ régulation des eaux de ruissellement issues du projet
- Une gestion adaptée de l'espace naturel non impacté
- Suivre les recommandations et pistes de réflexion à l'annexe 9 (prioriser les mesures d'évitement et intégrer des mesures de réduction dans le projet)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 7 : Étude écologique (TINEETUDE Ingénierie - 28/02/2022) ANNEXE 8 : Note de synthèse DLE (Eau & Perspectives - 13/01/2022) ANNEXE 9 : Étude séquence ERC

9. Engagement et signature

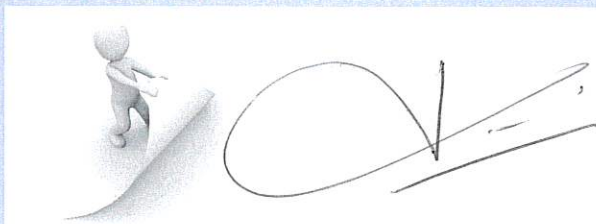
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cap d'Ail

le, 23 novembre 2022

Signature



SCCV LA VOILE BLANCHE CAP D'AIL

Au capital de 1.000 Euros

Siège Social : 273 Avenue des Caroubiers

06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER

RCS NICE 901 779 389